

# Le statut des concessives en *avoir beau* du français: considérations synchroniques et diachroniques<sup>1</sup>

Virginie CONTI et Marie-José BÉGUELIN

Université de Neuchâtel

Projet FNS 100012-113726/1 'La structure interne des périodes'

## 1. Introduction

La présente étude s'inscrit dans un programme de recherche intitulé 'La structure interne des périodes', soutenu par le Fonds National Suisse de la recherche scientifique. L'objectif du projet, grossièrement résumé, est de décrire les relations, de nature *pragma-syntaxique*, qui s'établissent entre les énonciations juxtaposées au sein d'une même *période* (au sens de Berrendonner et [Reichler-]Béguelin, 1989; Béguelin (dir.), 2000; Berrendonner, 1990, 1993, 2002). Il s'agit aussi, plus particulièrement, d'étudier les variations d'analyse et les évolutions diachroniques auxquelles ces énonciations consécutives sont soumises, le cas échéant.

L'espace nous manque pour exposer en détail le cadre théorique qui inspire nos recherches: le modèle développé par Alain Berrendonner et le Groupe de Fribourg. Il suffira, pour notre propos, de rappeler que dans ce modèle, tout discours monologal s'articule selon deux ordres de combinatoires superposés et irréductibles l'un à l'autre, nommés respectivement *micro-* et *macro-syntaxe* (ou *pragma-syntaxe*). La distinction de

---

<sup>1</sup> Cet article est la version augmentée d'une communication présentée le 4 septembre 2007 à Boulogne-sur-Mer dans le cadre du Séminaire AFLS 2007. Nous tenons à remercier Mathieu Avanzi pour son aide et pour l'impulsion qu'il a donnée à notre recherche, Alain Berrendonner, Frédéric Gachet et Claire Blanche-Benveniste pour leur relecture attentive, ainsi que les relecteurs anonymes de *JFLS* pour leurs précieux commentaires, dont nous avons essayé de tirer le meilleur parti possible. Les remarques de Claire Blanche-Benveniste étaient trop riches pour que nous ayons pu en tenir compte intégralement dans les limites de cet article; toutefois, elles nous inspirent pour la suite de nos travaux.

ces deux ordres implique l'existence d'un niveau d'analyse *sui generis* que ne recourent pas —du moins pas systématiquement— les délimitations phrastiques colportées par l'écriture<sup>2</sup>. Dans le modèle fribourgeois, l'unité maximale de la micro-syntaxe reçoit le nom de *clause*. La clause est définie à la fois de manière interne, comme un îlot de solidarités rectionnelles<sup>3</sup> soumises aux règles de la micro-syntaxe, et de manière externe, comme la plus petite séquence réalisant un acte énonciatif en vue de modifier l'état des représentations partagées par les interlocuteurs. Au niveau de la macro-syntaxe, les clauses<sup>4</sup> s'agencent elles-mêmes en *périodes*, unités de rang supérieur marquées prosodiquement par un intonème conclusif, lequel signale l'achèvement par le locuteur d'une phase de son programme discursif. L'enjeu de nos recherches actuelles consiste à décrire, dans une perspective praxéologique, les relations qui s'instaurent entre énonciations contiguës; il consiste également à repérer et à modéliser les routines énonciatives qui s'instaurent entre ces énonciations ainsi que les phénomènes de coalescence auxquels elles sont parfois soumises, en vue de poser les fondements d'une *pragma-syntaxe diachronique*<sup>5</sup>.

Dans ce modeste article, à caractère programmatique, nous nous intéresserons à un type particulier de structure paratactique du français et aux liens susceptibles de s'instaurer entre les deux suites qui la composent: il s'agit de la construction concessive en diptyque impliquant la locution *avoir beau* + infinitif (désormais: *AB*). Tout d'abord (§ 2.), nous ferons un bilan de la manière dont la construction avec *AB* a été traitée dans les principales grammaires et dans les études qui lui ont été consacrées. Dans un second temps, nous

---

<sup>2</sup> Pour une démonstration détaillée, voir Béguelin (2001) et Groupe de Fribourg (à par.), chapitre I.

<sup>3</sup> Nous prenons ici *rection* dans une acception assez large, recouvrant les relations hjelmsleviennes de solidarité et de détermination entre unités.

<sup>4</sup> Ou, en termes plus développés: les *énonciations de clauses*. À relever que *clause* n'a pas ici le sens de 'proposition' qu'il reçoit dans la tradition anglo-saxonne.

<sup>5</sup> Voir, dans cette même perspective, Béguelin (2002) sur l'évolution de *n'importe Q*, Béguelin (2009) sur celle de *je ne sais Q*, Béguelin et Corminboeuf (2005) sur le cas des hypothétiques inversées et Béguelin (2007) sur celui du quantifieur *en veux-tu en voilà*.

D'autres références liées à notre projet de recherche sont accessibles sur le site [http://www2.unine.ch/structuration\\_periodes/page20268.html](http://www2.unine.ch/structuration_periodes/page20268.html).

examinerons, sur la base d'un ensemble d'exemples attestés<sup>6</sup>, l'évolution des emplois de cette construction au cours des XV<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles (§ 3.1.). Enfin, nous donnerons un aperçu des usages auxquels elle donne lieu en français actuel (§ 3.2.). Nous tirerons de nos observations quelques conclusions provisoires sur le statut syntaxique des concessives en *AB* du français contemporain (§ 4) et sur le scénario de coalescence dans lequel elles semblent engagées<sup>7</sup>.

## 2. État de la question: ‘avoir beau + infinitif’ dans les études sur le français contemporain

2.1. La structure ‘avoir beau + infinitif’ est généralement décrite comme étant le marqueur lexical de la concession dans un dispositif concessif paratactique formé d'une protase (A) et d'une apodose (Z)<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Pour l'ancien français et le moyen français, nous avons utilisé la base de données FRANTEXT et la BASE DE FRANÇAIS MÉDIEVAL (état avril 2007). Sur FRANTEXT, nous avons recherché *avoir beau* et *avoir bel*, avec toutes les formes fléchies de *avoir*, dans les textes les plus anciens jusqu'à l'année 1702 pour *avoir beau* (700 résultats obtenus), et dans tout le corpus pour *avoir bel* (85 résultats obtenus). Nous avons examiné un par un les 785 résultats pour relever les exemples qui nous semblaient de nature à éclairer la question du statut syntaxique de la proposition avec *avoir beau*. Dans la BFM, nous avons lancé une recherche sur tout le corpus disponible à partir des mots-clés *beau* (356 résultats); *bel* (916 résultats); *biau* (388 résultats); *beu* (31 résultats); *beaux* (82 résultats); *biaux* (20 résultats); *bels* (72 résultats); *beaus* (64 résultats). Les occurrences de la locution concessive *avoir beau* et de ses précurseurs ont été sélectionnées manuellement. Pour le français moderne, nos exemples proviennent de FRANTEXT (recherche de *avoir beau*, toutes formes fléchies d'*avoir*, sur des périodes de quelques années aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>). Nous avons en outre interrogé systématiquement le corpus CERF (Université d'Aix-Marseille) grâce au logiciel Contextes développé par Jean Véronis. Nous avons enfin relevé des exemples sur l'internet (recherches Google), et nous en avons noté d'autres à la volée, au gré de nos lectures.

<sup>7</sup> L'étude présentée ici, à visée prospective et qualitative, a été complétée dans une perspective plus quantitative en vue du colloque Diachro-IV (Béguelin et Conti, à par.). À cette occasion, nous avons analysé et classé, en fonction de critères d'autonomie de *AB*, l'intégralité des données fournies par FRANTEXT entre les années 1570 et 1730. Béguelin, à par., contient par ailleurs quelques observations sur le statut de *AB* au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> Nous reprenons ici la notation de Bally (1944), qui permet d'étiqueter commodément les deux constituants du diptyque sans préjuger de l'analyse syntaxique dont ils relèvent.

(1) J'ai beau essayer, je n'y arrive pas. (< Le Goffic, 1993: 507)

A                      Z

La séquence (1) indique la vanité de tentatives dont, pourtant, on s'attendrait à ce qu'elles soient suivies de succès. Cela correspond à la notion d' 'opposition' et de 'cause inefficace' habituellement associées à l'expression de la concession. La concession est en effet définie dans la littérature spécialisée comme l'expression d'une cause contrariée, inefficace et inopérante, comme une relation causale d'empêchement; cette relation peut s'exprimer soit *via* des structures micro-syntaxiques (par l'intermédiaire de *bien que*, *quoique*, etc.), soit dans le cadre de structures textuelles ou discursives (*certes...mais*, etc.; cf. notamment Morel, 1980 et 1996; Martin, 1987: 82; Spevak, 2005: 10).

Si l'on en croit bon nombre d'études et de grammaires, la structure en *avoir beau* forme toujours la première partie A du dispositif; c'est elle qui marque la concession. Forcément suivie d'une proposition Z, A ne peut former une proposition autonome, et la relation entre A et Z relève d'une *sorte* de subordination. Les études que nous avons pu consulter ne sont toutefois pas unanimes quand il s'agit d'analyser plus en détail cette structure relativement atypique. Nous relèverons brièvement les points de concordance ou de discordance que nous avons notés au passage, en insistant sur les éléments de description qui seront pertinents pour la suite de notre travail.

**2.2.** On attache à la structure en '*avoir beau* + infinitif' les caractéristiques suivantes:

- a) **Marqueur de concession.** Tous les auteurs s'accordent sur ce point (on relèvera seulement un écart terminologique attendu: Damourette et Pichon (1933: 599) ne parlent pas de 'concession' mais de 'sens adversatif'). Certains spécifient qu'il s'agit ici de l'expression *lexicale* de la concession (Wagner et Pinchon, 1962: 601; Morel, 1996: 72); certains relèvent aussi le fait que la valeur concessive est établie en dépit du fait qu'il n'y a pas d'introduction de la proposition par un terme

conjonctif (Faye, 1931: 29; von Wartburg et Zumthor, 1958: 111; Wagner et Pinchon, 1962: 602).

- b) **Dépendance / absence d'autonomie.** Plusieurs linguistes considèrent que la structure avec *AB* 'ne peut constituer une énonciation indépendante' (Le Goffic, 1993: 507). Des auteurs comme Hess (1924: 283), Faye (1931: 29), Bonnard dans le *G.L.L.F.* (1972: 975) et, plus récemment, Soutet (1992: 69), Morel (1996: 72), Leeman (2002: 46), le précisent explicitement.

Pour Blanche-Benveniste (1990: 115), *AB* ne peut constituer une proposition autonome, même si la relation qui la lie à une autre proposition n'est pas pour elle de l'ordre de la subordination. Dans les termes de la syntaxe du GARS, la proposition en *avoir beau* 'ne peut [pas] former un noyau', elle est obligatoirement rattachée à un noyau qu'elle précède: c'est ainsi un exemple typique de 'préfixe spécialisé' (1990: 129-130)<sup>9</sup>.

Dès lors, dans cette perspective, l'occurrence de *AB* isolé représente un phénomène d'ellipse ou d'*aposiopèse* (action de s'interrompre en parlant), qui invite l'interprète à reconstituer le contenu sémantique du membre supposé absent ('effet d'incomplétude' ou 'interprétation "suspensive"' chez Blanche-Benveniste, 1990: 115 et 130; 'structure laissée en suspens' chez Morel, 1996: 72).

Damourette et Pichon jugent quant à eux que la locution en *AB* est 'presque toujours' (1933: 599) suivie d'une proposition qui clôt le dispositif concessif<sup>10</sup>: pour eux il est ainsi possible de la trouver isolée, même si l'emploi est plus rare. Ils citent trois exemples, dont deux sont du XVII<sup>e</sup> et le dernier tiré d'un texte de C.-F. Ramuz: celui-ci sera commenté plus bas. G. et R. Le Bidois (1938: II, 502)

---

<sup>9</sup> Pour le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, la relation entre A et Z relève en l'occurrence de la *macro-syntaxe*, mais en un sens différent de celui que nous mettons sous ce terme (*cf.* § 1.). Dans notre conception, l'autonomie énonciative est en effet un critère définitoire des unités de rang macro-syntaxique.

<sup>10</sup> La formulation en ces termes est nôtre, bien évidemment.

évoquent également cette possible occurrence en isolation, mais en l'illustrant uniquement d'un exemple du XVII<sup>e</sup>, donc d'un état de langue non contemporain.

- c) **Dépendance / forme de subordination.** À l'exception de Blanche-Benveniste et du GARS, les auteurs font souvent le pas vers le qualificatif de *subordination* pour caractériser la relation entre A et Z, mais une certaine hésitation se manifeste à ce sujet. Il s'agit de 'subordination' pour Leeman (2002: 50); de 'véritable subordonnée sans conjonction' pour Wartburg et Zumthor (1958: 111); de 'subordination lexicale' pour Marcotte (1997: 15-16); de 'subordination implicite' pour Morel (1996: 72); mais le terme A assume seulement le 'rôle d'une subordonnée concessive' pour Orr (1963: 112, nous soulignons); il a une 'fonction comparable à celle d'une proposition subordonnée' pour Soutet (1992: 70); il témoigne d'une 'dépendance implicite' pour Wagner et Pinchon (1962: 602).
- d) **Indépendance / dispositif paratactique.** Parallèlement à cette 'dépendance implicite', Wagner et Pinchon (1962: 602) évoquent cependant une *juxtaposition* des deux propositions ('la proposition concessive se juxtapose à la principale'). Parmi les auteurs qui ne décrivent pas le lien entre A et Z comme une (forme de) subordination, certains utilisent le terme de parataxe: 'paratactic relation' chez Faye (1931: 29); le Goffic (1993: 507) évoque le cas de AB dans un chapitre intitulé *Parataxe à l'indicatif*, et Wilmet (2003: § 680) semble pencher, 'autant que faire se peut', pour un cas de 'coordination zéro', même s'il traite AB dans un paragraphe intitulé 'Enchâsseur zéro'<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Dans la *Grammaire méthodique* de Riegel *et alii*, AB ne figure pas à l'index ni dans les passages consacrés aux concessives. Un exemple: *Il aura beau sonner, je ne lui ouvrirai pas*, est cependant fourni au chapitre XVI intitulé 'Juxtaposition et coordination'. Le commentaire est le suivant: 'Ce type de construction corrélatrice, s'il est formellement paratactique, relève également de la subordination. La première proposition y est dépourvue d'autonomie syntaxique et ne fonctionne donc pas comme une proposition vraiment indépendante. Comme, de surcroît, elle équivaut sémantiquement à une subordonnée dont la principale serait le deuxième terme juxtaposé [...], le double rapport entre les deux propositions a souvent été décrit comme un phénomène de **subordination implicite**.' (Riegel *et alii*, 1996: 520)

Relevons enfin la position atypique de Togeby (1983: V, 85): cet auteur place *AB* dans les propositions qui, ‘bien que pouvant avoir la valeur d’une subordonnée, gardent leur qualificatif de principales à cause de leur structure et de leur absence d’introducteur’. Pour lui, la proposition contenant *AB* est en effet, formellement, une *principale*: ‘Une principale contenant l’expression *avoir beau* + infinitif a la valeur d’une concessive introduite par *même si* [...]’. Malgré sa ‘valeur’ de concessive, elle garde ainsi à ses yeux son statut de principale, alors même qu’elle ‘ressemble d’autant plus à une subordonnée qu’elle est obligatoirement suivie d’une principale’ (Togeby, 1983: V, 85). Togeby est le seul des auteurs consultés à argumenter explicitement en ce sens.

- e) **Ordre des propositions** dans le dispositif concessif. Cet ordre est très clairement présenté comme immuable par Morel (1996: 72) et Blanche-Benveniste (1990: 115-116 et 130) (pour cette dernière, du moins dans les exemples qu’elle commente): la proposition contenant *AB* est toujours en première position selon elles. Soutet (1992: 70-71) signale lui aussi qu’il n’a que des exemples de cette sorte, mais la séquence contenant *AB* lui semble pouvoir figurer en seconde position (il propose un exemple fabriqué: *Le mois d’août est souvent moins beau que le mois de juillet, on a beau dire*).
- f) **Fréquence élevée**. Quelques auteurs font un commentaire à ce propos: structure ‘très vivante dans le parler normal’ pour Damourette et Pichon (1933: 596); qui remplace très souvent ‘dans la langue de tous les jours’ l’emploi de propositions concessives chez Sandfeld (1936: 397); ‘tour très usuel’ pour Le Goffic (1993: 507).

**2.3.** Cet inventaire rapide, qui ne prétend pas à l’exhaustivité, laisse planer des incertitudes.

En termes traditionnels, la relation entre les deux constituants de la structure concessive est-

elle assignable à la parataxe, à la coordination zéro ou à la subordination? Le terme contenant *AB* a-t-il le statut de ‘subordonnée’ ou de ‘principale’? L’ordre des deux constituants est-il contraignant ou non? Comme dans bien d’autres cas (*cf.* Benzitoun, 2006), l’arsenal de la grammaire traditionnelle rencontre ses limites quand il s’agit de rendre compte d’une structure comme celle qui nous occupe. Pour tenter d’y voir plus clair, nous réfléchirons notamment au caractère de *dépendance* de la séquence contenant *AB*: est-elle, en français moderne, obligatoirement liée à une proposition *Z* — et une proposition en *AB* sans proposition *Z* doit-elle toujours être considérée comme interrompue ou elliptique? Nous nous intéresserons aussi au prétendu figement du dispositif en *AB* à l’initiale, en un *ordre* toujours identique des deux suites constituant le diptyque concessif. Pour cela, nous emprunterons une double voie. D’abord (§ 3.1.), nous rappellerons que *AB* a connu, de l’ancien français au français moderne, un sens et des emplois différents de ceux qui ont été caractérisés ci-dessus. Ensuite (§ 3.2.), nous montrerons, à partir d’exemples attestés contemporains, que les emplois actuels d’*AB* offrent peut-être (encore?) une variabilité plus grande que ce qui ressort de la majorité des grammaires, syntaxes, ou ouvrages de description linguistique consultés.

### **3. Reprise du problème à partir des données**

#### **3.1. La structure ‘avoir beau + infinitif’ en diachronie**

Dans des états de langue anciens<sup>12</sup>, ‘avoir beau + infinitif’ possédait deux sens distincts, que, par commodité, nous proposons simplement d’appeler *Sens 1* et *Sens 2* – sans attribuer pour l’instant de notion ordinatrice ou chronologique à ces chiffres.

---

<sup>12</sup> Faye, 1934: 1006 et Orr, 1963: 104 situent autour du XIV<sup>e</sup> siècle les premières occurrences de la construction *avoir beau*.



### 3.1.1. *Sens 1 de AB*

Dans des exemples comme:

- (2) Vrayement, VOUS AVEZ BEAU vivre, puisque sçavez tant de mestiers. (Larivey, *Le Laquais*, IV, 4 (1579); < Orr, 1963)
- (3) A BEAU mentir qui vient de loin. (proverbe)

on a affaire au *Sens 1* de *avoir beau Vinf*, qui signifie ‘avoir tout loisir, toute facilité pour *Vinf*, *Vinf* facilement, avoir une belle occasion de *Vinf*’. Ce sens est bien répertorié par les dictionnaires d’ancien et de moyen français; il est mentionné jusqu’au XX<sup>e</sup> siècle dans les grands dictionnaires de français moderne où il est décrit comme vieilli. Courant jusqu’en moyen français, ce sens survit cependant de nos jours dans certains parlers régionaux, *cf.* les deux exemples du XX<sup>e</sup> ci-dessous, rapportés par Damourette et Pichon et par *Le Bon Usage* de Grevisse-Goosse:

- (4) Puisque l’homme ne l’avait pas tuée lorsqu’IL AVAIT si BEAU faire, peut-être la laisserait-il désormais en repos (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*) (< Damourette et Pichon, T. III § 1129, repris par Grevisse-Goosse, 2007: § 305).
- (5) ELLE A BEAU partir: personne ne l’arrête (une Québécoise, 29 mars 1983) (< Grevisse-Goosse, 2007: § 305).

Plusieurs auteurs (Littré: 951; Damourette et Pichon, 1933: 599; Orr, 1963; Soutet, 1992) estiment que ce *premier* sens (avec une nuance chronologique autorisée cette fois) est à la source du *Sens 2*, devenu aujourd’hui le plus usuel. L’explication généralement fournie recourt à un changement de sens par ironie lexicalisée:

La locution *avoir beau* pour dire faire inutilement, peut s’expliquer ainsi: *avoir beau*, c’est toujours avoir beau champ, avoir beau temps, belle occasion; *avoir beau faire*, c’est proprement

avoir tout favorable pour faire. Voilà le sens ancien et naturel. Mais par une ironie facile à comprendre, *avoir beau* a pris le sens d'avoir le champ libre, de pouvoir faire ce qu'on voudra, et, par suite, de se perdre en vains efforts. *Vous avez beau dire*, c'est, primitivement, il est bien à vous de dire, mais cela ne servira à rien. (Littré: 951)

Une étude étayée sur corpus permettrait peut-être de vérifier le bien-fondé de cette hypothèse sémantique qui dérive un *Sens 2* 'dire/faire en vain' d'un *Sens 1* 'dire/faire facilement, avec succès'<sup>13</sup> (faut-il y voir une sorte d'antiphrase lexicalisée, cf. le sens moderne des expressions axiologiques *c'est du joli*, *c'est du propre*, qui ne se disent plus aujourd'hui que dans un sens désapprobateur?). Resterait surtout à vérifier si ce *Sens 2* apparaît de manière 'intrinsèque', dans des emplois indépendants du type (2) ou (3), ou s'il a besoin pour émerger de séquences où l'énonciation contenant *AB* est suivie d'une énonciation argumentativement anti-orientée, comme dans (7) *infra*.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous attarderons pas davantage ici sur les emplois avec le *Sens 1*, qui n'est plus d'usage généralisé en français contemporain; nous retiendrons qu'il s'accommodait, incontestablement, d'un emploi libre, autonome, en proposition 'principale' (cf. (2)). Nous relèverons en outre, à la suite de Faye (1934), Orr (1963) et Soutet (1992), un changement de type syntaxique cette fois. *Avoir beau Vinf* a été réinterprété de la manière suivante: [*avoir [beau dire]*] > [[*avoir beau*] *dire*]. *Beau*, qui était au départ épithète<sup>14</sup> de l'infinitif substantivé complément de *avoir*, a été réanalysé comme simple constituant d'une lexie verbale porteuse d'un sens concessif.

### 3.1.2. *Sens 2 de AB*

---

<sup>13</sup> Selon Faye (1934: 1011), au contraire, l'évolution de *AB* vers le sens actuel ne passerait pas par le *Sens 1*, mais serait issu d'un sens 'avoir beaucoup à faire' pour *avoir beau faire*, qui serait progressivement pris dans un sens négatif, pour aboutir à un sens 'avoir trop à faire'. Ce changement de sens aurait déterminé l'usage de *AB* dans des phrases concessives de caractère négatif, et de plus en plus souvent en première position du dispositif concessif: 'From *s'il veut le faire*, *il a beau faire* one passed to *il a beau faire*, *il ne le fera pas*'. Nous n'adhérons pas à ce point de vue et peinons à comprendre le détail de l'argumentation.

<sup>14</sup> Ou attribut, si l'on en croit Damourette et Pichon, 1933: 598; Goosse, 1991: 344.

Dès le moyen français apparemment, on voit émerger un emploi de *AB* qui se rapproche de son sens usuel contemporain:

- (6) ‘Ouvrez l’huys, ouvrez, ou je le porteray en la place.’ Et la bonne gentil femme, qui enrageoit toute vive, saillit a la fenestre en sa chemise et dist: ‘Estes vous la, faulx chevalier et desloyal? VOUS AVEZ BEAU hurter, vous n’y entrez pas.’ (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456-1467 – Base de Français Médiéval)

L’exemple (6) semble montrer en effet le sens actuel de *AB*, se rapportant à l’idée d’efforts inutiles, faits en vain (notre *Sens 2*), la suite *Z* exprimant la négation du résultat attendu de *hurter* (notion d’empêchement, de cause contrariée, associée à la concession).

Les constructions dans lesquelles *AB* peut être employé dans des textes anciens sont toutefois, pour quelques-unes, assez éloignées des emplois actuels ‘en diptyque’ mis en évidence dans les grammaires, ce qui doit nous inciter à une certaine méfiance face à l’impression de familiarité que suscite la lecture d’un exemple comme (6) ci-dessus. *Cf.*:

- (7) - Toutes mes nonnes, venez me secourir;  
Croix et bannières, l'eau bénite allez quérir,  
Car je suis prise par ce maudit Comte Orry.  
Ah! DAME ABBESSE, VOUS AVEZ BEAU CRIER;  
LAISSEZ EN PLACE CROIX, BANNIERE ET BENITIER,  
CAR CHAQUE NONNE EST AVEC SON CHEVALIER.  
(*Le Comte Orry* - Chanson picarde, probablement publiée au XVIII<sup>e</sup> et inspirée d’un récit du XIV-XV<sup>e</sup>; cité par Damourette et Pichon, 1933: 596)

Ainsi, (7) présente une construction dont la signification semble bien être ‘faire inutilement, en vain’<sup>15</sup>, soit un sens proche de l’*AB* du français actuel. Mais ici, le segment contenant *AB* ne forme pas spécifiquement la première partie d’un dispositif concessif, il est au contraire utilisé de façon autonome.

Dans le cadre de notre recherche, un tel exemple est particulièrement intéressant. Il ouvre la possibilité qu’entre l’époque ancienne et l’époque moderne, la séquence contenant *AB* soit passée d’un statut de *clause autonome* à celui de *constituant de clause*, ou, en d’autres termes, d’un statut macro- à un statut micro-syntaxique (au sens développé plus haut, § 1).

Dans le cadre du modèle d’analyse fribourgeois, chaque proposition mise en évidence dans (7) pourra en effet être décrite comme une clause autonome, réalisant un acte énonciatif indépendant:

- (8) (=7)  $\mathcal{C}_1$  [Dame Abbesse, VOUS AVEZ BEAU crier] $_{C1}$ ;  $\mathcal{C}_2$  [Laissez en place croix, bannière et bénitier] $_{C2}$ ,  $\mathcal{C}_3$  [Car chaque nonne est avec son chevalier] $_{C3}$ .

Au contraire, dans les usages actuels de *AB* en dispositif concessif, le dispositif entier (proposition avec *AB* + proposition qui la suit) représente —en tout cas si l’on suit l’idée d’une bonne partie des chercheurs qui se sont exprimés sur le sujet, cf. § 2— un seul acte énonciatif, une clause et une seule:

- (9) (=1)  $\mathcal{C}$  [J’ai beau essayer, je n’y arrive pas] $_C$

---

<sup>15</sup> Nous ne pouvons totalement exclure ici un *Sens I* pour la locution en *AB*: ‘il vous est bien facile de crier’. Il nous semble toutefois qu’une interprétation en termes d’‘inutilité’ du cri est plus pertinente dans ce contexte.

D'où le figement du diptyque dans un ordre relativement fixe et la possibilité de le voir apparaître globalement en position enchâssée, par exemple dans une *que-p*<sup>16</sup>:

- (10) C'est le soutien du bout des lèvres au peuple birman, dont on sait bien qu'IL A BEAU ÊTRE 'HUMILIÉ, PERSÉCUTÉ, OPPRIMÉ', ON NE VA PAS LUI SACRIFIER LES INTÉRÊTS DE TOTAL... (*Le Canard enchaîné*, 17.10.2007).
- (11) 'Libération' décrit Christoph Blocher comme un 'homme d'affaires milliardaire' qui est parvenu 'à faire oublier à son frileux électorat que SON ÉVANGILE A BEAU ÊTRE XÉNOPHOPE, IL EST D'ABORD ULTRA-LIBÉRAL'. (*Le Matin bleu*, 23.10.2007).

Aussi l'emploi de *AB* dans un dispositif concessif peut-il être décrit comme *le fruit d'une routinisation ou d'une ritualisation* (on ne sait pas encore s'il sera possible de parler de *grammaticalisation*), qui a conduit la construction jusqu'à son usage contemporain le plus courant, où la séquence avec *AB* ne serait plus employable de façon autonome, mais serait contrainte dans son usage de première partie d'un dispositif concessif. L'un de nos objets de recherche est d'observer plus précisément comment pourrait avoir eu lieu ce passage du statut de construction verbale libre à l'emploi apparemment plus contraint que nous constatons aujourd'hui. Il nous semble que c'est au détour d'emplois encore autonomes, mais dans des dispositifs où un sens concessif est visé, qu'il faut chercher le point de bascule potentiel entre emploi à caractère macro-syntaxique et emploi à caractère micro-syntaxique:

---

<sup>16</sup> À propos du critère de l'enchâssement, voir Groupe de Fribourg, à par., chapitre 3. Nous avons également rencontré deux exemples atypiques, mais instructifs, de type *A que Z*, où un *que* articule protase et apodose:

'LES BUDDHA AURAIENT BEAU chercher un seul être dans les dix directions QU'ils ne le trouveraient pas; et quand ils éprouvent amour et compassion, ils ne saisissent pas la caractéristique de l'être'. (Lamotte, Traité 3, p. 1716, corpus religion < CERF)

l'homme me fixe avec un regard froid. J'AVAIS BÔ détourné le regard QUE je sentais quand même ce poid lourd posé sur moi. (copie d'élève C.O., *sic*, exemple aimablement transmis par A. Berrendonner).

Ces exemples datent respectivement du début et de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Nous y verrions volontiers un *que* 'de continuité clausale' comme celui que l'on trouve suite à certaines hypothétiques inversées (*cf.* Béguelin et Corminboeuf, 2005; Corminboeuf, 2008).

(12) SAÛL

Ha! Samuel, j'ay bien notice

Qu'ay peché vers le roy des roys;

Mais pardonne moy ceste fois

Et vien avec moy Dieu prier.

SAMUEL

Brief, Saül, TU AS BEAU crier,

Avec moi ne sacrifiras;

Plus roy d'Israel ne seras:

Force m'est que je te delesse.

(*Mistere du viel testament*, v. 29448, XV<sup>e</sup> s., cité par Orr, 1963)

Orr (1963: 107) voyait déjà dans un tel exemple un 'jalon important' sur le chemin vers l'emploi moderne. Ici comme dans (6), et indépendamment des intentions communicatives de l'auteur, le contexte est propice à l'émergence du diptyque concessif moderne. La suite 'Tu as beau crier, / Avec moi ne sacrifiras' relève en effet d'une *métanalyse*; en d'autres termes, elle est susceptible de deux descriptions grammaticales concurrentes:

(a) Soit elle présente comme dans (7) un emploi 'autonome' de AB ('*c'est en vain que tu cries / tu peux bien crier; avec moi tu ne sacrifieras*'): les énonciations *tu as beau crier* et *avec moi ne sacrifiras* sont dans ce cas juxtaposées, chacune étant autonome par rapport à sa voisine; la relation de concession s'exprime alors au niveau discursif, dans le cadre d'un macro-syntagme de type *préparation + action* (Berrendonner, 2002) où la seconde énonciation consiste à nier une implication du fait présenté dans la première.

(b) Soit, dans une lecture 'moderne', l'exemple est reçu comme présentant un dispositif concessif mono-clausal, comparable, *mutatis mutandis*, aux corrélations

de type *plus il mange, plus il grossit* étudiées par Savelli (Savelli, 1993). Cette seconde interprétation suppose, au préalable, une *ritualisation*, une *routinisation* des deux opérations énonciatives dépeintes sous (1), elle-même prélude à la réinterprétation micro- *[avoir [beau dire]] > [[avoir beau] dire]* évoquée à la fin du § 3.1.1.

Ici comme ailleurs, la métanalyse repose sur le fait que les deux interprétations grammaticales sont possibles à conditions communicatives égales, sans que les locuteurs ne perçoivent entre elles de différence sémantique déterminante<sup>17</sup>.

Ce bref détour par les emplois d'*AB* dans l'histoire du français nous a permis de montrer que la locution a connu dans le passé des emplois bien moins contraints que ceux qui la caractérisent aujourd'hui – plus particulièrement qu'elle fonctionnait comme verbe plein et pouvait être employée dans une clause autonome.

### **3.2. Emplois de *AB* en français contemporain**

Le second point de notre partie 'documentation' concerne les emplois actuels de *AB*. Certains exemples rencontrés dans nos corpus nous ont fait nous interroger sur le caractère fortement contraint de la structure, allégué par beaucoup d'auteurs (*cf.* § 2.2). Nous questionnerons ici les notions de *position* imposée à la proposition contenant *AB* (toujours

---

<sup>17</sup> Il convient cependant de rester prudent: une lecture en termes de subordination syntaxique et de 'proposition concessive', comme celle que beaucoup d'auteurs sont tentés d'adopter pour l'*AB* d'aujourd'hui, serait un anachronisme appliquée à cet exemple. Dans son étude du phénomène de la dislocation dans l'histoire du français, C. Marchello-Nizia (1999: 53-56) souligne le risque de contresens encouru lorsque l'on examine des emplois et des sens dans des états de langue qui ne sont pas le nôtre, si l'on ne tient pas compte du système linguistique de l'époque dans son ensemble ou si l'on en méconnaît certains aspects. La tendance à projeter des sens actuels sur des emplois passés peut avoir des conséquences dommageables à l'établissement de conclusions rigoureuses, et toute étude incluant une dimension diachronique doit tenir compte de ce danger. La question de l'équivalence entre une structure ancienne et le diptyque moderne reste donc à débattre; nous avançons seulement ici que (6) et (7) illustrent, en moyen français déjà, l'implantation d'une routine discursive à caractère concessif, elle-même sujette ultérieurement à une coalescence macro-/micro-.

en première position du dispositif concessif) et d'*impossibilité* de trouver *AB* dans une clause autonome.

D'abord, et comme le soupçonnait à juste titre Soutet (1992), nous avons trouvé plusieurs exemples où la structure AZ (protase-apodose) est inversée. En voici quelques-uns:

- (13) Ben, j'trouve pas de nouveau souvenir giga pour la noix d'coco hein, J'AI BEAU chercher!  
(Internet)
- (14) *Le Temps*: Faites-vous une différence entre l'habituel 'centre urbain' et l'image défendue par Sihlcity de 'ville dans la ville'?  
*Vincent Kaufmann*: L'ambition originale de ce projet est de s'inscrire dans le tissu urbain.  
[...]  
*Le Temps*: Un exemple de démarche similaire en Suisse romande?  
*Vincent Kaufmann*: Non, J'AI BEAU chercher. Par contre, le modèle des boîtes à chaussures érigées à côté des sorties d'autoroute a été très pratiqué. [...]  
(*Le Temps*, 17.3.2007, p. 15)
- (15) je crois qu'il faut un état spécial vraiment désespéré, j'ai peur qu'on ne soit pas désespérées du tout pour le moment. - Hélas non on l'est pas. J'arrive pas à l'être du tout J'AI BEAU essayer. - Désolée, hein, pardon, je m'excuse. (C. Rochefort, *Encore heureux qu'on va vers l'été*, Grasset, 1975; ex. aimablement signalé par Cécile Barbet)

Nous avons également trouvé des exemples non isolés où un *connecteur* figure à l'initiale de l'apodose, comme dans:

- (16) Bonjour Benoît, J'AI BEAU chercher à installer la version d'Amarok qui permet d'utiliser la baladodiffusion ET j'en arrive à la conclusion que je dois passer à Mandriva, 2006. J'ai



tenté d'installer le amarok-1.3.8-102mdk.2gm.i586.rpm et cela nécessite le taglib-1.4 que je n'arrive pas à compiler correctement. (Internet)

- (17) oh là + j' J'AI BEAU avoir des Ici Paris des n'importe quoi MAIS quand je l'attrape lui je le quitte plus hein oh la la. (oral Corpaix < CERF)

J'AI BEAU chercher dans le fichier, MAIS je ne trouve pas la 500 jaune (Internet, à propos de photos de voitures)

Dans ces derniers exemples, la présence de connecteurs entre les deux propositions est pour nous un indice d'autonomie des deux membres (à noter de surcroît, dans (16), la coorientation argumentative de A et Z). Nous renvoyons ici aux exemples trouvés dans les textes des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, où la présence du connecteur *car* plaide pour le caractère énonciativement autonome du segment avec *AB* (cf. notes 18 et 19):

- (18) Ilz n'eurent gueres cheminé qu'ilz perceurent ce bon yvroigne, couché comme s'il fust mort, les dens contre la terre. Et, quand ilz furent près, trestous a une voix par son nom l'appellerent; mais ILZ ONT BEAU hucher, CAR il n'a garde de respondre; ilz recommencent a crier, mais c'est pour neant. (*Cent nouvelles nouvelles*, 1456-1467, 'Le coffre aux habits' – Base de Français Médiéval)

Les emplois avec connecteur sont relativement fréquents à date ancienne: sur les quelques exemples de séquences avec *AB* que nous avons trouvés en moyen français, plusieurs contenaient le connecteur *car*<sup>18</sup>; d'autres connecteurs apparaissent également dans nos corpus des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Pour la valeur de cette conjonction inter-énonciative anaphorique, qui justifie l'assertion qui la précède, voir p. ex. Morel, 1996: 99-100.

<sup>19</sup> Il s'agit, en plus du justificatif *car*, des connecteurs adversatifs *mais*, *pourtant*, *cependant*, ainsi que des connecteurs *si* et *que* de l'ancien français. Dans une autre étude, nous avons pu mettre en évidence au cours du XVII<sup>e</sup> siècle une évolution décroissante des emplois d'*AB* avec présence d'un connecteur: 13 exemples sur 151 occurrences de *AB* (soit 8.6%) pour la période 1570-1630, mais 0 sur 455 pour la période 1670-1730 et 9 sur 215 (4.2%) pour la période intermédiaire 1631-1669 (corpus relevé sur FRANTEXT, toutes occurrences de *AB* fléchi, durant les périodes concernées). Nous

La *punctuation* incite aussi parfois à mettre en cause l'idée d'un lien d'implication entre les deux parties du dispositif concessif. Même si Faye (1931: 28-29) considérait comme une mécompréhension de l'emploi de *AB* le fait de mettre un autre signe de ponctuation qu'une virgule entre les deux propositions du dispositif (la virgule étant probablement pour lui le seul signe permettant de ne pas rompre le lien étroit entre les deux membres), les corpus livrent bien évidemment, entre A et Z, toutes les formes possibles de ponctuation (point virgule, deux points, point), que ce soit dans la littérature ou dans les médias:

- (19) J'ai passé de charmants soirs à causer, à jouer avec Albertine, mais jamais d'aussi doux que quand je la regardais dormir. ELLE AVAIT BEAU avoir, en bavardant, en jouant aux cartes, ce naturel qu'une actrice n'eût pu imiter; c'était un naturel plus profond, un naturel au deuxième degré que m'offrait son sommeil. (Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu. La Prisonnière*, 1922 – FRANTEXT)
- (20) J'AI BEAU avoir l'habitude du métro: je n'ai jamais vu autant de visages si rapprochés, un tel ramassis de regards inconscients de leur ignominie, de souffles si puissamment contenus. (Hector Bianciotti, *Sans la miséricorde du Christ*, 1985 – FRANTEXT)
- (21) Vous reste alors l'Académie pour les écrivassiers. J'AI BEAU avoir œuvré de plume de mon mieux pour égayer la langue française... je me vois pas doré sur tranche avec un bitos de croque-mort... une épée qui ne peut plus servir à tuer l'ennemi (Alphonse Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995 – FRANTEXT)
- (22) Suzanne était tranquille. - Et même si elle avait couché avec lui pour la bague, dit-il, tu parles d'une affaire! Très profondément satisfaite et tranquille. La mère AVAIT BEAU faire. La bague était là, dans la maison. Il y avait vingt mille francs dans la maison. C'était ce qui comptait. (Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 1950 – FRANTEXT)

---

renvoyons à Béguelin et Conti, à par., pour la méthodologie et les résultats de nos études de corpus sur la période 1570-1730.

Certains exemples montrent par ailleurs d'intéressants phénomènes de listes sur les segments contenant *AB*, ainsi qu'une apodose qui peut être fortement 'reportée':

- (23) J'AI BEAU dire qu'il ne faut pas diaboliser Sarkozy. J'AI EU BEAU DIRE ET RÉPÉTER que 'Sarko = facho' est un mot d'ordre débile. Il a vraiment, là, franchi la ligne jaune.  
(*Le Nouvel Observateur*, 3.5.2007)
- (24) J'AI BEAU savoir que la mer est d'huile au large de Gozo. J'AI BEAU savoir qu'on frise les 35 degrés sur les plages bituminées de Malte et ses façades de mer hyper-construites. J'AI BEAU savoir que les seuls icebergs qu'on peut trouver dans les fonds sous-marins ressemblent davantage aux zodiacs de la sécurité militaire de Malte ou aux vedettes rapides que les paparazzi s'arrachent à prix d'or.  
J'AI BEAU savoir tout ça, il me semble que la température a fortement baissé tout à coup.  
(Internet, *sic*)

Comment décrire, ici, le lien en jeu entre la protase (les protases?) et l'apodose supposée? S'agit-il vraiment entre les deux propositions d'un lien de nature *micro-syntaxique*? Ou doit-on, comme dans les exemples anciens de type (7) et dans l'interprétation 'rétro' de (12), parler plutôt d'une *attente*, comblée au niveau pragmatique plutôt que syntaxique? Dans un tel cas, quel statut donner aux trois propositions contenant *AB*?

D'autres exemples du même genre nous incitent à nous poser la question suivante: les cas où la proposition avec *AB* figure seule, ou n'est pas immédiatement suivie d'une apodose qui clôt explicitement le dispositif concessif, sont-ils forcément tous des exemples que l'on doit considérer comme elliptiques, où, conformément aux descriptions mentionnées au § 2.2., l'interprète est invité à reconstruire une telle apodose, présumée simplement implicite?

Un exemple comme celui-ci nous invite à considérer que, du moins au début du XX<sup>e</sup> siècle (et dans la langue d'un écrivain suisse), l'emploi d'*AB* autonome était parfaitement possible:

- (25) Hélas! ils ne savaient pas quelles difficultés on rencontrait alors à vivre. Son père à elle n'avait pas voulu de ce mariage; on ne lui avait plus permis de sortir seule. Et lui venait, la nuit, rôder autour de la maison, mais IL AVAIT BEAU venir. Il venait, il se mettait sous un arbre, il était sous le branchage de l'arbre et de là son cœur appelait: personne ne répondait. (C.F. Ramuz. *Joie dans le Ciel*, Grasset, 1925, p. 74-76; cité par Damourette et Pichon).

Cet exemple est bien sûr *compris* aujourd'hui; pourrait-il également être *produit* par un locuteur contemporain? Il n'est pas très difficile, en tout cas, d'attester des emplois comme (13)-(17) ci-dessus, mais aussi comme (26) et (27), où *AB* manifeste une autonomie syntaxique indubitable (la deuxième occurrence de (27) est particulièrement concluante):

- (26) quand les maisons sont closes  
ON A BEAU frapper  
on tire la chevillette en vain (corpus poésies < CERF)
- (27) 'Va! qu'ils m'ont dit. Va! Mais on te prévient encore: T'as pas des bons goûts pour un pouilleux! C'est ta fièvre qui te rend dingo! T'en reviendras de ton Amérique et dans un état pire que nous! [...] C'est tes goûts qui te perdront! Tu veux apprendre? T'en sais déjà bien trop pour ta condition!' J'AVAIS BEAU leur répondre que j'avais des amis dans l'endroit et qui m'attendaient. Je bafouillais. 'Des amis? qu'ils faisaient comme ça eux, des amis? mais ils se foutent bien de ta gueule tes amis! Il y a longtemps qu'ils t'ont oublié tes amis!... - Mais, je veux voir des Américains moi! que J'AVAIS BEAU insister. Et même qu'ils ont des femmes comme il y en a pas ailleurs!... - Mais rentre donc avec nous eh bille! qu'ils me répondaient. [Céline, *Voyage au bout de la nuit* < FRANTEXT]

#### 4. Synthèse et conclusion

Dans cet article, nous avons relevé qu'il existe depuis le moyen français une structure '*avoir beau* + infinitif' de sens proche de son sens actuel, mais fonctionnant à l'origine dans une proposition *autonome*. Nous avons soutenu l'hypothèse que les contextes d'apparition de cette structure l'ont en quelque sorte mise de plus en plus souvent dans une situation où l'on a tendance à attendre une suite à cette énonciation, suite devenue à terme quasi, mais non absolument, 'obligatoire' — nous dirions peut-être *hautement prévisible*: un lien fort s'est ainsi créé entre la proposition en *AB* et sa suite, et la construction a tendu à se figer dans la forme que nous lui connaissons actuellement, du moins dans les exemples statistiquement les plus fréquents. Des exemples comme (10) et (11) montrent d'autre part que la construction en question peut se rencontrer en position enchâssée, ce qui, à nos yeux, plaide en faveur d'une conception micro- du diptyque par les auteurs de ces énoncés.

On trouve toutefois, aujourd'hui encore, des exemples minoritaires où le lien de la proposition en *AB* avec la proposition qui la suit semble, comme dans des états de langue plus anciens, nettement moins rigide que ce qui est décrit habituellement (*cf.* exemples (13) à (17) et (24) à (27)). On fera deux hypothèses quant à l'existence de tels cas:

- soit il y a eu au cours du temps grammaticalisation puis 'dégroupage' (Béguelin, 2004), c'est-à-dire que la grammaticalisation est arrivée à son terme mais a ensuite pu être suivie par une réanalyse des locuteurs, qui ont rendu à *AB* son statut de verbe pouvant constituer une proposition autonome (éventuellement par inhibition d'un contenu ellipsé);
- soit la coalescence n'a jamais été totale, et l'emploi libre de *AB* est toujours resté vivant, *parallèlement à l'émergence de la structure en diptyque*

'moderne'. Cette hypothèse est étayée par le fait que nous trouvons à tout moment, depuis le moyen français, des exemples des deux structures, les emplois libres devenant toutefois, dans les corpus que nous avons examinés, de moins en moins fréquents proportionnellement au cours du temps<sup>20</sup>.

Dans les termes du modèle fribourgeois, nous synthétiserons de la façon suivante les deux grammaires qui seraient actuellement en concurrence selon cette seconde hypothèse:

**GRAMMAIRE 1: A(*avoir beau*)Z = routine macro-syntaxique  $\mathcal{E}_1(A) + \mathcal{E}_2(Z)$**

**(énonciation préparatrice, énonciation-action niant une implication de A)**

**GRAMMAIRE 2: A(*avoir beau*)Z = énonciation unique  $\mathcal{E}[AZ]$ , où AZ forme une**

**clause contenant deux constituants en relation de dépendance unilatérale (une concessive liée, une 'principale' libre)**

Pour conclure provisoirement, nous évoquerons une précaution méthodologique qui nous semble se justifier ici. Il convient de se méfier d'une description trop facile du phénomène qui nous intéresse en termes de coalescence 'graduelle' ou 'progressive' (*cf.* par exemple Haspelmath, 1998, 1999, 2004 et les théories actuellement dominantes de la grammaticalisation): on a probablement affaire, dans le cas de *AB* comme dans celui de *Je ne sais Q*, à une situation de variation, à une métanalyse G1/G2 qui s'étend *sur le très long terme*. S'agissant du français contemporain, la norme comme les analystes ont tendu à conférer trop de poids à l'interprétation G2 (micro-) du phénomène, négligeant l'interprétation concurrente G1 qui semble pourtant résister assez vaillamment dans des attestations comme (16)-(17), (25)-(27) ci-dessus. Resterait bien sûr à préciser si les

---

<sup>20</sup> Nos comptages méthodiques s'arrêtent pour l'instant à 1730 et ne fournissent certainement pas des résultats exhaustifs, mais nos impressions après un examen attentif de plusieurs corpus vont en ce sens.

emplois relevant de G1 sont associés ou non à l'emploi d'un lexique particulier, comme celui du *dire*, du *faire*, de la *tentative*, et à vérifier s'ils ne sont pas plus fréquents dans certains genres textuels (ainsi la poésie, le texte de chanson, l'échange conversationnel, par opposition au texte argumentatif plus ou moins canonique).

## Références

- Bally, C. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: A. Francke S.A.
- Béguelin, M.-J. (sous la dir. de) (2000). *De la phrase aux énoncés: grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles: Editions De Boeck-Duculot.
- Béguelin, M.-J. (2002). Clause, période, ou autre? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse. *Verbum*, XXIV, no 1-2, 2002, 85-107.
- Béguelin, M.-J. (2002). Routines macro-syntaxiques et grammaticalisations: l'évolution des clauses en n'importe. Dans: H. L. Andersen et H. Nolke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001. Berne: Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 43-69.
- Béguelin, M.-J. (2004). Coalescences et dégroupages syntaxiques: réflexion sur les conditions pragmatiques et sémantiques des grammaticalisations. Dans: A. Auchlin *et alii*, *Structures et discours. Mélanges offerts à E. Roulet*. Québec: Les Editions Nota Bene, pp. 139-150.
- Béguelin, M.-J. (2007). Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà*. Dans: O. Bertrand *et alii*, *Discours, diachronie, stylistique du français. Hommages à Bernard Combettes*. Berne: Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, 225-241.
- Béguelin, M.-J. (2009). From the Confession of Ignorance to the Indefinite: what Impact for a Theory of Grammaticalization ? Dans: C. Rossari, C. Ricci and A. Spiridon (eds). *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*. Elsevier, *Studies in Pragmatics* 5, 35-64.

- Béguelin, M.-J. (à par.). Les constructions avec *avoir beau* sont-elles libres ou dépendantes? Dans: S. Vanséveren (éd.), *Calliope. Mélanges de linguistique indo-européennes offerts à Francine Mawet*. Leuven: Peeters, 43-57.
- Béguelin, M.-J. et Conti, V. (à par.). Syntaxe des structures avec *avoir beau* en français préclassique et classique. Dans: Actes du colloque Diachro-IV. Peter Lang, collection 'Sciences pour la communication'.
- Béguelin, M.-J. et Corminboeuf, G. (2005). De la question à l'hypothèse: modalités d'un phénomène de coalescence. Dans: C. Rossari, A. Beaulieu-Masson, C. Cojocariu et A. Razgouliaeva (dir.), *Les États de la question*. Québec: Les Editions Nota Bene, 67-89.
- Benzitoun, C. (2006). *Description morphosyntaxique du mot Quand en français contemporain*, thèse de l'Université d'Aix-Marseille I.
- Berrendonner, A. (1990). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.
- Berrendonner, A. (1993). La phrase et les articulations du discours. *Le français dans le monde, Recherches et applications*, 20-26.
- Berrendonner, A. (2002). Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. Dans: H. L. Andersen et H. Nolke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Actes du colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001. Berne: Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, pp. 23-41.
- Berrendonner, A. et [Reichler-]Béguelin, M.-J. (1989). Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française*, 81, 99-125.
- Blanche-Benveniste, C. et alii (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du Centre national de la recherche scientifique.
- Bonnard, H. (1972). Article 'Coordination'. *Grand Larousse de la langue française*. Paris: Larousse, T.II.
- Brunot, F. (1922). *La pensée et la langue*. Paris: Masson.



- Corminboeuf, G. (2008). *L'expression de l'hypothèse: entre hypotaxe et parataxe*, thèse de l'Université de Neuchâtel.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1911-1933). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: Editions d'Artrey, T.III, § 1129.
- Faye, P. L. (1931). Avoir beau + infinitive. *The French Review*, vol. 5, no 1, pp. 26-29.
- Faye, P. L. (1934). *Avoir beau* + Infinitive in Old French and Modern French. *PMLA*, vol. 49, no. 4 (déc. 1934), pp. 1005-1018.
- Goosse, A. (1991). Le dossier d'*avoir facile*. *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*. Louvain-la-Neuve: Peeters, pp. 324-350.
- Grevisse, M. (2007). *Le Bon Usage: grammaire française*. Paris [etc.]: Duculot (14<sup>e</sup> éd. corr. par A. Goosse).
- Groupe de Fribourg (à par.). *La grammaire de la période*.
- Haspelmath, M. (1998). Does grammaticalization need reanalysis? *Studies in language*, 22, 315-351.
- Haspelmath, M. (1999). Why is grammaticalization irreversible? *Linguistics* 37-6: 1043-1068.
- Haspelmath, M. (2004). On directionality in language change with particular reference to grammaticalization. Dans: O. Fischer *et alii* (éds), *Up and down the Cline – The Nature of Grammaticalization*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Heine, B. *et alii* (1991). *Grammaticalization: A Conceptual Framework*. Chicago: University of Chicago Press.
- Hess, J. A. (1924). The Illative Aussi and the Concessive *Avoir Beau*. *The Modern Language Journal*, vol. 8, no. 5 (fév. 1924), pp. 281-284.
- Le Bidois, G. et Le Bidois, R. (1938). *Syntaxe du français moderne*. Paris: Picard, T.II.
- Leeman, D. (2002). *La phrase complexe: les subordinations*. Bruxelles: Editions De Boeck-Duculot, coll. 'Champs linguistiques'.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.

- Litttré, E. (1863-1872). *Dictionnaire de la langue française*. Paris: J.-J. Pauvert, 1956, T.I.
- Marchello-Nizia, Ch. (1999). *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Paris: Ophrys.
- Marcotte, S. (1997). *La coordination des propositions subordonnées en moyen français*. Genève: Droz.
- Martin, R. (1987). *Langage et croyance. Les 'univers de croyance' dans la théorie sémantique*. Bruxelles: Mardaga.
- Morel, M.-A. (1980). *Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français moderne*. Thèse d'État, Université de Paris III.
- Morel, M.-A. (1996). *La concession en français*. Paris: Ophrys.
- Orr, J. (1963/1957). *Vous avez beau faire, sémantique et syntaxe. Essais d'étymologie et de philologie françaises*. Paris: Klincksieck.
- Riegel, M. et alii (1996): *Grammaire méthodique du français* (2<sup>e</sup> éd. corr.). Paris: PUF, Linguistique nouvelle.
- Sandfeld, Kr. (1936). *Syntaxe du français contemporain, II. Les propositions subordonnées*. Paris: Droz.
- Savelli, M. (1993). *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions 'siamoisés' du type: 'Plus v1... plus v2...'*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence.
- Soutet, O. (1992). *La concession dans la phrase complexe en français. Des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*. Genève: Droz.
- Spevak, O. (2005). *La concession en latin*. Bruxelles: Éditions Latomus.
- Togebly, K. (1983). *Grammaire française*. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Wartburg, W. von et Zumthor, P. (1947). *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne: A. Francke (2<sup>e</sup> éd., 1958).

Wilmet, M. (2003). *Grammaire critique du français* (3<sup>e</sup> éd.). Bruxelles: De Boeck et  
Larcier S.A.

Bibliographie du projet de recherche 'La structure interne des périodes':  
[http://www2.unine.ch/structuration\\_periodes](http://www2.unine.ch/structuration_periodes)

**Corpus:**

FRANTEXT (<http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>)

BASE DE FRANÇAIS MÉDIÉVAL (<http://bfm.ens-lsh.fr/>)

CERF (<http://sites.univ-provence.fr/veronis/logiciels/Contextes/index-fr.html>)